

Nantes Université : avec Ouverture, lauréat d'Excellences, l'enjeu de « l'accès à la connaissance »

News Tank Éducation & Recherche -
Paris - Interview n°316472 - Publié le 27/02/2024 à 17:19

Imprimé par Xavier Teissedre - abonné #13929 - le 01/03/2024 à 09:06



© Christian Chauvet © Christian Chauvet Creative Common CC BY-NC-ND 3.0 FR



Écoutez cet article

00:00

00:00  

« Au moment où notre société est confrontée à des défis majeurs, l'accès à la connaissance nous semble être la mère de toutes les batailles », déclare Carine Bernault, présidente de Nantes Université, à News Tank, le 26/02/2024, à propos du projet Ouverture, lauréat de la vague 3 de l'appel à projets Excellences de France 2030.

Il prévoit le lancement de plusieurs objets en 2024, dont :

- une fabrique des ressources éducatives libres « qui va consister à accompagner les collègues qui souhaitent utiliser ces ressources, en créer de nouvelles, les partager, etc. » ;
- un « lab de l'expérience étudiante » pour « mieux étudier la population étudiante » ;
- un premier collectif d'innovation ouverte, consacré au réemploi du carbone, réunissant académiques, étudiants, représentants d'entreprises et de collectivités.

Le projet compte 25 partenaires, réunis au sein d'un comité co-présidé par Carine Bernault et Emmanuelle Chevasus-Lozza, présidente du centre Inrae (Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement) Pays de la Loire. « On voit que cet enjeu d'ouverture est fédérateur et correspond à un besoin partagé. »

La présidente voit aussi dans ce projet un enjeu de gouvernance, avec « l'opportunité d'aller un peu plus loin que l'Initiative-Science-Innovation-Territoire-Economie, de fédérer notre établissement autour d'un projet commun ».

Si le projet a reçu une dotation par l'ANR (Agence nationale de la recherche) de 23,4 M€ (contre 29 M€ demandés), il s'agira aussi de trouver un modèle pour pérenniser les actions au-delà des sept ans, « ce qui est un défi notamment dans une université en fragilité financière comme nous le sommes ».

Carine Bernault en profite pour réagir à l'annulation des crédits ESR (Enseignement supérieur et recherche) au budget 2024, par un décret du 22/02 : « un choix politique qui hypothèque l'avenir ».

Une thématique fédératrice, des partenaires engagés

Le choix d'un projet sur la thématique de l'ouverture se veut-il un peu subversif, ou en tout cas politique, dans un monde qui tend à se fermer ?



Rendre la connaissance la plus accessible possible »

L'appel à projets Excellences était une opportunité de financer ce qui relève de notre projet politique. En ce sens, Ouverture est un projet très stratégique, qui constitue la signature de l'établissement. Subversif, je ne sais pas, et si c'est le cas, c'est inquiétant, car on touche là ce qui fait le cœur des missions de l'université. À savoir rendre la connaissance la plus accessible possible, surtout quand elle est produite grâce à l'argent public, en faire le bien commun qu'elle devrait être et qu'elle n'est pas suffi-

samment aujourd'hui.

Cette connaissance, nous la transmettons déjà à nos étudiants, et les collègues entre eux, à travers les revues, les colloques, etc., mais cela reste limité. Aussi, au moment où notre société est confrontée à des défis majeurs, l'accès à la connaissance nous semble être la mère de toutes les batailles.

Vous appuyez-vous sur des choses déjà existantes, ou tout reste à construire ?

C'est un chemin, car des choses existent déjà. Toutes les discussions autour de la science ouverte depuis le début des années 2000 s'y inscrivent, c'est sûrement la dimension la plus avancée. Mais l'idée est d'avoir une approche systémique de l'ouverture au travers de l'éducation ouverte, de l'innovation ouverte, mais aussi d'une gouvernance ouverte et démocratique. Ce projet est donc un moyen pour nous de franchir un cap supplémentaire sur des dimensions moins évidentes ou moins installées. Le chemin est tracé, et il est porté aussi à l'échelle européenne concernant la science ouverte.

Le projet comporte une dimension partenariale importante. Qu'attendez-vous des 25 partenaires du projet, parmi lesquels des universités étrangères, des entreprises, des collectivités ?

Parler d'ouverture, c'est parler de l'université dans la société, et donc du fait qu'elle n'est pas un bastion replié sur elle-même. Il s'agit à l'inverse que ces connaissances diffusent le plus possible, y compris par l'intermédiaire des acteurs socio-économiques. Notre objectif est de faire se rencontrer tous ces mondes pour que la connaissance infuse le plus largement possible. Ces 25 partenaires sont une vraie chance, et témoignent de l'adhésion suscitée par ce projet, à travers les valeurs qu'il porte. On voit que cet enjeu d'ouverture est fédérateur et correspond à un besoin partagé. C'est un projet de territoire, mais aussi très ouvert sur le monde.



Faire se rencontrer tous ces mondes »

Les partenaires du projet

- **Partenaires publics** : Rectorat de Nantes, Région Pays de la Loire, Nantes Métropole, Carène Banque des territoires Auran (Agence d'urbanisme de la région nantaise)
- **Partenaires socio-économiques** : CCI (Chambre de commerce et d'industrie), Nantes Saint Nazaire Développement, Atlanpôle, Pôle EMC2, Jules Verne Manufacturing Academy, Daher, Cité des congrès
- **Partenaires académiques** : CNRS (Centre national de la recherche scientifique), Inrae, Ifremer (Institut français de recherche pour l'exploitation de la mer.), ICO (Institut de cancérologie de l'Ouest), Oniris (École nationale vétérinaire, agroalimentaire et de l'alimentation Nantes-Atlantique), Ecole de design, IFA (Institut d'études avancées) de Nantes
- **Partenaires internationaux** : Unesco (Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture), Université de Louvain, Université de Laval, Université de Sherbrooke, EUniWell.

Comment vont-ils participer concrètement ?

Ils sont réunis au sein d'un comité des partenaires lancé le 07/02, et que je copréside avec Emmanuelle Chevassus-Lozza, présidente du centre Inrae Pays de la Loire. Mais plus que la gouvernance, cela va s'incarner dans des actions très concrètes. Par exemple, nous allons lancer en 2024 notre premier collectif d'innovation ouverte pour le réemploi du carbone, réunissant des académiques, des étudiants, mais aussi des représentants d'entreprises et de collectivités. Ensuite, chacun interviendra par rapport à ce qui fait son expertise et son cœur d'activité.

Les premiers objets lancés en 2024

Quels seront les premiers chantiers lancés en 2024 ?

2024 est une année de lancement, et l'enjeu du premier comité des partenaires était de voir comment déployer nos actions.

Sur l'axe éducation ouverte, nous prévoyons de lancer la fabrique des ressources éducatives libres (voir encadré) qui va consister à accompagner les collègues qui souhaitent utiliser ces ressources, en créer de nouvelles, les partager, etc. Elle sera positionnée sur différents campus, avec l'idée d'aboutir à 40 REL par an à partir de 2025. Elles seront accessibles sur une plateforme, indexées, car l'enjeu est d'en permettre la diffusion et la réutilisation. À travers ce partage des connaissances, il y a à la fois une dimension culturelle, car nos enseignements portent nos valeurs, et linguistique autour de la francophonie.

À l'automne 2024, nous allons lancer notre « lab de l'expérience étudiante », qui doit nous permettre de mieux étudier la population étudiante. Nous nous sommes rendu compte que nous manquions d'outils et de données pour mieux la connaître, ou objectiver certains traits, comme l'ouverture sociale de l'université. Ou encore de mesurer l'impact de certaines mesures mises en place.

Ressources éducatives libres : une notion créée et portée par l'Unesco

« Les ressources éducatives libres (REL (Ressources éducatives libres)) sont des matériels d'apprentissage, d'enseignement, et de recherche sur tout format et support, relevant du domaine public ou bien protégés par le droit d'auteur et publiés sous licence ouverte, qui autorisent leur consultation, leur réutilisation, leur utilisation à d'autres fins, leur adaptation et leur redistribution gratuites par d'autres », indique l'Unesco, à l'origine de cette notion.

Une recommandation sur les REL a ainsi été adoptée par la Conférence générale de l'Unesco lors de sa 40^e session le 25/11/2019. « Elle est le premier instrument normatif international à embrasser le domaine des matériels et technologies éducatifs sous licence ouverte dans l'éducation. »

Afin de soutenir sa mise en œuvre par les États membres, l'Unesco a créé la coalition dynamique pour les REL.

Vous évoquez un premier collectif d'innovation ouverte : d'autres seront-ils prévus ?

Pour ce premier collectif d'innovation ouverte, nous sommes en effet partis sur cette thématique du réemploi du carbone, car il y avait déjà un travail et des ressources identifiées, et la possibilité de déployer assez vite une chaîne de valeur locale. Ce premier collectif va permettre d'éprouver la méthode. Pour les suivants — nous visons cinq autres collectifs —, il restera à mener un travail d'identification.

Et sur les autres volets : science et société, démocratie... ?



Développer le travail déjà enclenché sur la démocratie universitaire »

Sur science et société, nous allons préparer la feuille de route de notre galerie des sciences. Il s'agira d'un réseau de lieux sur le territoire permettant à des publics plutôt éloignés des manifestations scientifiques de pouvoir rencontrer des chercheurs sur des questions sociétales et écologiques.

Puis ce projet va nous apporter des moyens supplémentaires pour développer ce travail que nous avons enclenché depuis 2020 autour de la démocratie universitaire, afin d'expérimenter de nouveaux dispositifs de participation, de collaboration et de

transparence, par exemple avec notre conférence de développement durable lancée début 2023. C'est un enjeu transversal qui porte tous les autres, car les universités ont une responsabilité en la matière.

Pilotage et pérennisation des actions

Comment allez-vous articuler ce projet avec les autres objets de l'université (I-site, alliance, PUI (Pôle universitaire d'innovation)...) pour ne pas en faire une couche de plus ?

Il y a en effet un enjeu de fonctionnement et de lisibilité, pour ne pas donner l'impression qu'on empile simplement des projets, et ainsi de perdre le sens. Sur le plan strict du fonctionnement, ce projet Ouverture s'appuie intégralement sur des instances existantes, il est pleinement intégré, piloté par Nantes Université. La seule instance nouvelle est le comité des partenaires.

Il est intégré aussi au sens où il répond au projet politique défini lors de la création de l'EPE (Etablissement public expérimental) et qui s'articule autour de trois dimensions : excellence, durabilité et ouverture. Cette excellence de notre établissement, reconnue par notre label I-site, nous la mettons au service d'une université et d'une société durable et ouverte, ce qui fait que ce projet est bien complémentaire de l'I-site. Ce n'est pas un hasard si le premier collectif d'innovation ouverte est lié au sujet des transitions.

Il nous offre aussi l'opportunité d'aller un peu plus loin que l'I-site, de fédérer notre établissement autour d'un projet commun — le fait d'avoir choisi une entrée transversale plutôt que thématique y participe. Et ce d'autant que cette réponse a été élaborée avec notre communauté, sur la base d'une consultation en ligne, puis plus finement avec les instances.

Vous annoncez fin janvier avec Régis Bordet, président de l'Université de Lille, la création du groupe l'Initiative réunissant six I-site pour porter des projets communs. Ce projet peut-il y trouver sa place ?

En effet, nous partageons ces projets dans le cadre de l'Initiative, et il y a sûrement des éléments sur lesquels nous pourrions avancer ensemble. Plus largement, l'objectif est que nos actions déployées dans le cadre d'Ouverture soient duplicables. Mais avant de donner à voir, il nous faut déjà les lancer et voir ce qui est utile de partager.

Vous avez obtenu 23,4 M€ de l'ANR pour le projet Ouverture. Cela sera-t-il suffisant pour déployer ce projet ambitieux ?

C'est bien, mais ce n'est jamais assez ! Nous avons demandé un peu plus de 29 M€ donc nous avons dû redimensionner le projet pour qu'il soit supportable par l'établissement. Il s'agit d'avancer vers un modèle qui nous permettra de trouver des financements complémentaires. Au-delà de l'apport de Nantes Université ou des partenaires, la fondation est aussi mobilisée pour aller chercher des financements tiers. Comme avec tous les appels à projets, l'objectif est de trouver les moyens de pérenniser tout cela, au-delà des sept ans, ce qui est un défi notamment dans une université en fragilité financière comme nous le sommes.



« Aller chercher des financements tiers » »

L'annulation de plus de 900 M€ sur les crédits 2024 de la Mires (Mission interministérielle recherche et enseignement supérieur) vous inquiète-t-elle particulièrement ?

Depuis la parution du décret d'annulation de crédits le 22/02, nous sommes inquiets et perplexes au regard du décalage avec le discours du président de la République du 07/12 sur l'avenir de la recherche. Quand la recherche, la formation ou la vie étudiante, mais aussi l'écologie sont les secteurs les plus touchés par ces annulations de crédits, alors qu'ils devraient être un investissement, on voit bien que c'est un choix politique qui hypothèque l'avenir. Et très concrètement, malgré ce que dit le ministère, je ne vois pas comment cela pourrait être indolore pour les établissements.



Carine Bernault

Présidente @ Nantes Université (EPE)

Vice-présidente @ IRT Jules Verne

Parcours

Depuis décembre 2021

[Nantes Université \(EPE\)](#)

Présidente

Depuis avril 2021

[IRT Jules Verne](#)

Vice-présidente

Juillet 2020 - décembre 2021

[Université de Nantes](#)

Présidente

Janvier 2019 - juin 2020

[Université de Nantes](#)

Première vice-présidente

2016 - juin 2020

[Université de Nantes](#)

Membre du CA

Septembre 2017 - décembre 2018

[Université de Nantes](#)

Vice-présidente en charge de la réforme de l'université

2014 - 2017

[Université de Nantes](#)

Directrice de l'Institut de Recherche en Droit Privé

Établissement & diplôme

1997 - 2000

[Université de Nantes](#)

Doctorat en droit de la propriété intellectuelle

Fiche n° 39856, créée le 01/07/2020 à 12:33 - Màj le 16/12/2021 à 14:38



Nantes Université (EPE)

Catégorie : Universités

Général

Date de création	01/01/2022 (décret de création paru le 03/10/2021)
Statut	EPCSCP de type expérimental
Tutelles	Ministère chargé de l'enseignement supérieur et de la recherche
Implantations (dont siège)	Nantes, La-Roche-sur-Yon
Composantes	<ul style="list-style-type: none">• Quatre pôles réunissant des composantes et des structures de recherche : Humanités, Santé, Sociétés, Sciences et technologie ;• deux composantes hors pôle : Inspé et Osuna ;• trois établissements-composantes : Centrale Nantes, Beaux-Arts Nantes Saint-Nazaire et Ensa Nantes.
PIA	Lauréat de l'I-site Next
Associés et partenaires	Associé au CHU de Nantes et à l'IRT Jules Verne ; Lié à l'Inserm par une « convention de mixité renforcée ».
Présidence	Présidente : Carine Bernault (élue le 16/12/2021)

Effectifs de doctorants contractuels

2021-22

380

Source(s) : Open Data Mesri

Effectifs E-C titulaires

2021-22	1 273
---------	-------

Source(s) : Open Data Mesri

Maîtres de conférences et professeurs des universités exclusivement.

Produits encaissables (M€)

Budget initial 2023	358,9 M€
---------------------	----------

2022	360,2 M€
------	----------

Source(s) : Open data MESR

Les produits encaissables correspondent aux produits de fonctionnement de l'exercice qui se traduisent par un encaissement (à différencier des produits sans flux de trésorerie). Ils comprennent essentiellement la subvention pour charges de service public et les ressources propres.

Dépenses de personnel (M€)

Budget initial 2023	289,8 M€
---------------------	----------

2022	285,5 M€
------	----------

Source(s) : Open data MESR

Fonds de roulement (en jours)

Budget initial 2023	12,7
---------------------	------

2022	21,2
------	------

Source(s) : Open data MESR

Fonds de roulement en jours de charges décaissables

Fiche n° 12865, créée le 25/11/2021 à 11:11 - Màj le 25/11/2021 à 11:19